

Norme internationale



1765

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Revêtements de sol textiles fabriqués à la machine — Détermination de l'épaisseur totale

Machine-made textile floor coverings — Determination of thickness

Deuxième édition — 1986-11-01

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

CDU 645.12 : 620.1

Réf. n° : ISO 1765-1986 (F)

Descripteurs : textile, revêtement de sol, mesure de dimension, épaisseur.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 1765 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 1765-1975), dont les chapitres 5 et 8 et les paragraphes 7.2 et 9.4 ont fait l'objet d'une révision technique.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Revêtements de sol textiles fabriqués à la machine — Détermination de l'épaisseur totale

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une méthode fondamentale de mesurage de l'épaisseur totale des revêtements de sol textiles fabriqués à la machine. Lorsque des zones d'épaisseur ou de construction différente existent, elles doivent être mesurées séparément si possible.

Cette méthode fait partie intégrante d'autres méthodes d'essais des revêtements de sol textiles et le résultat obtenu par cette méthode d'essai ne peut, à lui seul, être considéré comme une indication de la qualité du produit.

La méthode est applicable à tous les revêtements de sol textiles fabriqués à la machine.

2 Références

ISO 139, *Textiles — Atmosphères normales de conditionnement et d'essai*.

ISO 1957, *Revêtements de sol textiles fabriqués à la machine — Échantillonnage et prélèvement des éprouvettes en vue des essais physiques*.

3 Définition

Dans le cadre de la présente Norme internationale, la définition suivante est applicable :

épaisseur (d'un revêtement de sol textile) : Distance entre une plaque de référence, sur laquelle repose l'éprouvette, et un pied presseur parallèle lui appliquant une pression donnée. Généralement, l'épaisseur du revêtement de sol textile sans compression est mesurée sous une pression normalisée de 2,0 kPa*, appliquée à une surface circulaire comprise entre 300 et 1 000 mm², située à l'intérieur d'une zone de surface plus grande.

4 Principe

Mesurage de l'épaisseur comprise entre la plaque de référence et le pied presseur circulaire exerçant une pression déterminée sur une surface définie à l'intérieur d'une surface plus grande du revêtement de sol textile. Les revêtements de sols textiles sans velours sont essayés à l'aide d'un anneau de garde.

5 Appareillage

5.1 Instrument de mesure d'épaisseur, ayant un pied presseur circulaire plan, de surface comprise entre 300 et 1 000 mm². Cet instrument doit pouvoir exercer normalement à la surface de l'éprouvette une pression de $2,0 \pm 0,2$ kPa et doit permettre le mesurage de l'épaisseur avec une précision de 0,1 mm dans un intervalle de 25 mm. Le mouvement du pied presseur doit être normal au plan de l'éprouvette, et la plaque de référence, de dimensions minimales 125 mm × 125 mm, doit être plane et parallèle au pied presseur, à 1 : 500 près.

5.2 Anneau de garde circulaire, de masse 1 000 g, de diamètre extérieur égal ou inférieur à 125 mm et de diamètre intérieur $d + 40$ mm, d étant le diamètre du pied presseur, de manière qu'une pression de 1 kPa au moins soit appliquée. Une gorge de 40 mm peut être ménagée dans l'anneau de garde.

5.3 Règle, pour broser la surface de l'éprouvette.

6 Atmosphère de conditionnement et d'essai

Les éprouvettes doivent être conditionnées et tous les mesurages effectués dans l'une des atmosphères normales de conditionnement et d'essai des textiles spécifiées dans l'ISO 139.

7 Éprouvettes

7.1 Prélèvement

Prélever les éprouvettes conformément au mode d'échantillonnage spécifié dans l'ISO 1957.

7.2 Nombre, dimensions des éprouvettes et emplacement de mesure

7.2.1 Revêtements de sol textiles à velours

Préparer des éprouvettes de dimensions suffisantes pour permettre au moins cinq mesurages. Les éprouvettes doivent avoir les dimensions minimales suivantes : 75 mm × 75 mm, mais elles peuvent être plus grandes pour pouvoir servir à d'autres essais; plusieurs essais peuvent également être effectués sur un échantillon plus grand, à condition que l'intervalle minimal

* 1 kPa = 10³ N/m²